

RELIQUIT ET MATREM SYNAGOGAM

LA SYNAGOGUE ET L'ÉGLISE SELON SAINT AUGUSTIN

Nous ne connaissons pas d'études particulières qui porteraient directement sur la Synagogue d'après saint Augustin. Le mot revient sans doute dans des travaux sur le judaïsme ou l'Ancien Testament, mais souvent sans trop de rigueur et, surtout, sans référence au vocabulaire précis d'Augustin. Il est vrai que, dans les savantes constructions qu'a édifiées celui-ci autour de l'idée de cité ou d'Église, la Synagogue ne trouve qu'une place bien modeste. Il est significatif que le terme ne figure même pas dans le *De ciuitate Dei*, alors que des catégories comme *ecclesia*, *populus*, *gens*, *regnum*, *res publica*, *Ierusalem*, *Sion*, et d'autres encore, apparaissent fréquemment comme des équivalents plus ou moins exacts de *ciuitas*¹⁾.

Si le mot *synagoga* revient quand même relativement souvent dans l'œuvre d'Augustin, plus de deux cents fois, c'est, la plupart du temps, dans des citations de la Bible ou à la suggestion immédiate des textes. La grande majorité des attestations se trouvent donc dans des commentaires scripturaires, notamment dans les *Enarrationes in psalmos*. Lorsqu'il est laissé à lui-même, Augustin n'aborde que rarement le thème de la Synagogue. C'est même vrai pour les sermons sur l'Ancien Testament, avec la notable exception du sermon 10 qui, d'ailleurs, serait plutôt une *quaestio* sur un passage de l'Écriture²⁾.

Cela ne signifie pas que le thème soit sans importance pour l'intelligence de l'ecclésiologie d'Augustin ou de ses positions sur la vocation du peuple juif. Il exige cependant, pour véritablement éclairer ces sujets, d'être inséré à sa place exacte, qui est secondaire, et soigneusement comparé aux autres catégories auxquelles nous avons fait allusion, ce qu'il nous est évidemment impossible d'effectuer ici.

¹⁾ Voir G. DEL ESTAL et J.J.R. ROSADO, *Equivalencia de «civitas» en el «De Civitate Dei»*, dans *Estudios sobre la «Ciudad de Dios»*, t. II, El Escorial, 1956 (*La Ciudad de Dios*, t. 167), pp. 367-454.

²⁾ Cf. C. LAMBOT, CCL 41, 152.

I. LES DIVERSES ACCEPTIONS DU TERME

1. Étymologie

Augustin sait que *synagoga* est un mot grec dont l'équivalent latin est *congregatio*. Lorsqu'il remonte à l'hébreu, il évoque la figure d'Asaph (I Ch 6, 24; 25, 1-2): *Asaph synagoga interpretetur, quae est congregatio...*³). Il note qu'il peut y avoir rassemblement d'animaux ou d'être humains: *omnis congregatio nomine synagoga appellatur; et pecorum et hominum potest dici congregatio*⁴). Pourtant, à quelques endroits, il exprime l'avis que *congregatio* convient davantage aux animaux, alors que *conuocatio*, qui correspond à *ecclesia*, se dit plus naturellement des humains: *congregatio magis pecorum, conuocatio uero magis hominum intellegi solet*⁵). Cependant il ne paraît pas tout à fait sûr de son interprétation. Il estime que si les apôtres n'ont jamais appelé l'Église *synagogue*⁶), c'est pour la raison déjà invoquée ou, simplement, pour bien distinguer les deux institutions⁷). Il concède qu'après tout le rassemblement des Juifs aurait bien pu être désigné comme *ecclesia* et celui des chrétiens par *congregatio*: *tamen et ecclesiam istam posse dici congregationem, et illum ueterem populum dictum esse ecclesiam*⁸).

³) In ps. 78, 3; 82, 7: «Graece autem congregatio synagoga dicitur»; 72, 4: «Asaph synagoga interpretatur»; 77, 2; 79, 1. *Synagoga* exprime donc une pluralité: «synagoga ex pluribus constat» (*Locutiones*, II, 78).

⁴) In ps. 73; 1.

⁵) In ps. 73, 3; *Ad Rom. inchoata expos.*, 2: «Ecclesia quippe ex uocatione appellata est, Synagoga uero ex congregatione. Conuocari enim magis hominibus congruit, congregari autem magis pecoribus: unde greges proprie pecorum dici solent. Quanquam ergo plerisque Scripturarum locis ipsa Ecclesia grex dei, et ouile dei, et pecus dei uocetur; tamen cum in comparatione homines pecora dicuntur, ad uitam ueterem pertinent ... quae uocatio illum cooptauit Ecclesiae ... [segregatus] a grege synagogae...». Cf. *Quaestiones euangeliorum*, II, 33.

⁶) Pourtant des auteurs chrétiens de langue grecque utiliseront souvent le mot *synagoga* pour désigner les assemblées liturgiques, les églises et la communauté chrétienne elle-même: W. SCHRAGE, art. συναγωγή dans G. KITTEL et G. FRIEDRICH, éd., *Theologisches Wörterbuch zum Neuen Testament*, t. VII, p. 839.

⁷) In ps. 81, 1: «Nostram uero apostoli nunquam synagogam dixerunt, sed semper ecclesiam: siue discernendi causa, siue quod inter congregationem unde synagoga, et conuocationem unde ecclesia nomen accepit, distet aliquid; quod scilicet congregati et pecora solent, atque ipsa proprie, quorum et greges proprie dicimus; conuocari autem magis est utentium ratione, sicut sunt homines».

⁸) In ps. 78, 3; cf. 73, 3; 81, 1.

2. «Synagogue» comme lieu de culte

Christine Mohrmann avait déjà constaté qu'Augustin, dans ses sermons, utilisait *synagoga* selon deux acceptions: comme lieu de réunion culturelle des Juifs et comme un des termes qui peuvent désigner le peuple juif en général et qui s'apposent ainsi à l'*ecclesia* des chrétiens⁹). L'examen des autres œuvres de l'évêque d'Hippone ne réserve pas, à ce propos, de grosses surprises.

Augustin emploie surtout *synagoga* au sens de lieu de culte et de rencontre des Juifs lorsqu'il cite des textes du Nouveau Testament ou qu'il y fait allusion. Il ne paraît pas utile de faire état, à ce sujet, des nombreuses références qu'on pourrait indiquer. Les textes, pour la plupart, peuvent d'ailleurs être facilement repérés grâce aux index scripturaires. Qu'il suffise de mentionner les épisodes les plus fréquemment évoqués: le fait que Jésus a enseigné dans des synagogues; sa dénonciation de ceux qui aiment prier dans les synagogues pour être glorifiés par les hommes ou qui cherchent à y occuper les premières places; la mesure prise par les Juifs d'exclure des synagogues quiconque reconnaîtait Jésus pour le Christ; la prédiction de Jésus selon laquelle ses disciples seront flagellés dans les synagogues; les rapports de saint Paul avec les synagogues.

Augustin n'essaie jamais de dégager la signification réelle de l'institution synagogale dans le judaïsme tardif. Au sujet de l'expulsion des chrétiens hors des synagogues, il estime que ce n'était guère pour eux un mal véritable puisqu'ils auraient de toutes façons dû eux-mêmes s'en séparer¹⁰). Il est question, à quelques reprises, des synagogues de son temps où on ne lit pas saint Paul¹¹), mais où on proclame des témoignages qui sont communs aux Juifs et aux chrétiens¹²).

À propos de la prédication de saint Paul à Athènes, Augustin mentionne la *synagoga iudaeorum*, l'*ecclesia christianorum* et l'*areopago atheniensium*¹³). La synagogue est associée une fois à l'*insania*

⁹) Chr. MOHRMANN, *Die altchristliche Sondersprache in den Sermones des hl. Augustin*, Nijmegen, 1932, p. 158.

¹⁰) *In Joh.* 93, 2: «Quid autem mali erat apostolis expelli de synagogis iudaicis, quasi non inde fuerant se separaturi, etiamsi eos nullus expelleret? [...] Quod quia noluerunt [Iudaei Christum recipere], quid restabat nisi ut remanentes extra Christum, extra synagogas facerent eos qui non relinquerent Christum?»; cf. 44, 10.

¹¹) *Epist. ad cath.* 11.

¹²) *De diu. daemonum* 12; cf. *In ps.* 48, 1, 2.

¹³) *Contra Cresconium* I, 15.

paganorum, aux *errores haereticorum* et aux *plausus theatrorum* parce qu'elle ne sait pas chanter les véritables louanges de Dieu¹⁴).

3. «*Synagoga*» comme synonyme de peuple d'Israël

Pour Augustin, l'usage a prévalu de désigner le peuple d'Israël par le mot *synagoga* comme par son nom propre: *In synagoga populorum Israel accipimus; quia et ipsorum proprie synagoga dici solet quamuis et ecclesia dicta sit*¹⁵). Alors que presque tous les textes du Nouveau Testament orientaient l'évêque vers la synagogue conçue comme lieu de culte et d'instruction, ceux de l'Ancien Testament, d'après les LXX, l'obligent à considérer plutôt la Synagogue comme l'ensemble du peuple juif.

Pas plus que nous ne l'avons fait pour les citations du Nouveau Testament ou les allusions qui y sont faites, nous ne mentionnerons pas l'ensemble des renvois que fait Augustin aux endroits où il trouve le mot *synagoga* dans l'Ancien Testament. Ce sont les psaumes qui fournissent l'occasion des meilleurs développements dont quelques-uns ont déjà été examinés. Dans ses questions sur le Lévitique, Augustin mentionne maintes fois le sacrifice de purification pour toute la communauté d'Israël (Lev 4, 13; 16, 17): *pro peccato uniuerse synagogae*¹⁶). Il rencontre également souvent le mot *synagoga* dans le livre des Nombres qu'il commente, notamment l'expression *omnis synagoga filiorum Israel*.

Synagoga correspond donc à *gens*¹⁷), à *plebs*¹⁸), mais le plus souvent à *populus*: *ita ut ubicumque audierimus synagoga, non iam soleamus intellegere nisi populum Iudaeorum*¹⁹). Bref, *synagoga* est au peuple juif ce qu'est *ecclesia* au peuple des chrétiens²⁰). A un endroit, l'équivalence posée entre *synagoga* et *populus* pose un petit problème. Dans le sermon 248, il est question des deux peuples des Juifs et des Gentils, assimilés à la circoncision et au prépuce, à la Synagogue et à

¹⁴) *Sermo* 34, 6.

¹⁵) *In ps.* 81, 1; 72, 2: «Ipse enim legem dedit populo suo, quem liberatum ex Aegypto congregauit, quae congregatio proprie synagoga nuncupatur...».

¹⁶) *Quaestiones in hept.* III, 18, etc.

¹⁷) *In ps.* 78, 3.

¹⁸) *De doctr. christiana* IV, 30.

¹⁹) *In ps.* 73, 1; 73, 4: «ex persona populi iudaeorum, et ex persona congregationis quae proprie synagoga appellatur»; 72, 2; *Sermo* 45, 6.

²⁰) *In ps.* 82, 1: «Graece autem congregatio synagoga dicitur, quod uelut proprium nomen Iudaeorum populus tenuit, ut synagoga appellaretur; sicut populus christianus usitatius uocatur ecclesia, cum et ipse utique congregatur».

l'Église²¹). Mais normalement, pour Augustin, ces deux peuples constituent plutôt les deux murs qui soutiennent l'unique édifice de l'Église dont le Christ est la pierre d'angle²²).

Les qualificatifs positifs sont rares à l'adresse de la Synagogue, prise au sens de peuple juif. Au moins ce dernier est-il identifié comme celui qui ne sert pas les idoles²³). Dans son commentaire sur le psaume 72, Augustin décrit la Synagogue comme l'assemblée de ceux qui rendent pieusement un culte à Dieu, mais qui le louent en raison des biens temporels. Ce peuple était certes meilleur que celui des Gentils puisqu'il adressait ses demandes à l'unique Dieu créateur. Les membres de la Synagogue étaient bons mais, pour la plupart, tournés vers les biens matériels plutôt que vers les biens spirituels, comme l'étaient les prophètes et d'autres rares personnes qui avaient l'intelligence du royaume des cieux. La Synagogue était consciente de ce qu'elle recevait de Dieu et de ce que celui-ci avait promis à son peuple, l'abondance des biens terrestres, une patrie, la paix, le bonheur sur terre. Mais elle ne comprenait pas que tout cela n'avait été donné qu'en figure²⁴).

4. Autres acceptions

Augustin emploie une fois, au moins, le mot *synagoga* pour signifier une assemblée effectivement réunie: *iam congregata synagoga*²⁵). Il cite plusieurs fois le ps. 81, 1: *Deus stetit in synagoga deorum; in*

²¹) *Sermo* 248, 2: «duo autem nauigia, duos populos significabant, Iudaeorum et gentium, synagogae et ecclesiae, circumcisionis et praeputii».

²²) *In ps.* 78, 3: «Haec igitur ecclesia, haec hereditas dei ex circumcisione et praeputio congregata est, id est ex populo Israel et ex ceteris gentibus, per lapidem quem reprobauerunt aedificantes et factus est in caput anguli (ps 117, 22); in quo angulo tamquam duo parietes de diuerso uenientes copularentur»; cf. 126, 2: «facit unam ecclesiam de duobus populis, factus est illis lapis angularis»; les textes sont relativement nombreux.

²³) *In ps.* 72, 29.

²⁴) *In ps.* 72, 6: «Synagoga ergo, id est, qui deum ibi pie colebant, sed tamen propter terrenas res, propter ista praesentia; [...] hic autem populus ideo melior erat gentibus, quod quamuis praesentia bona et temporalia, tamen ab uno deo quaerebat ... cum ergo illi pii secundum carnem adtenderent, id est, illa synagoga quae erat in bonis, pro tempore bonis, non spiritalibus, quales erant ibi prophetae, quales pauci intellectores regni caelestis, aeterni; ergo illa synagoga animaduertit quae acceperit a deo, et quae promiserit deus populo illi, abundantiam rerum terrenarum, patriam, pacem, felicitatem terrenam; sed in his omnibus figurae erant; et non intellegens quid ibi lateret in rebus figuratis, putauit hoc pro magno dare deum, nec habere melius quod dare posset diligentibus se et seruientibus sibi»; cf. 73, 1: «synagoga, quae acceperat uetus testamentum, et intenta erat in promissa carnalia».

²⁵) *Quaestiones in hept.* IV, 17.

medio autem deos discernit. Pour lui, il est manifeste que ce sont des hommes qui sont appelés des dieux, mais des hommes *ex gratia deificatos*²⁶), ce qui ne peut s'entendre de l'ensemble du peuple juif, ni même de toute l'Église. Il s'agirait donc d'une sorte d'assemblée idéale. L'évêque rapporte encore les expressions suivantes, mais sans les prendre à son compte ni les commenter: *synagoga Abiron*²⁷), *synagoga satanae*²⁸), *traducianorum synagogae*²⁹).

II. LA SYNAGOGUE ET L'ÉGLISE

1. La Synagogue, mère du Christ

De par sa naissance de la Vierge Marie, Jésus se rattache à la lignée d'Abraham. Il est du peuple juif. Rien d'étonnant, donc, si Augustin nous parle de la Synagogue comme de la mère du Christ: *eius mater, quantum ad gentem pertinet, etiam illa iudaica synagoga dici potest*³⁰). L'évêque prend soin de préciser *secundum carnem*³¹). La Synagogue est celle *de qua carnaliter natus est [Christus]*³²).

Le prédicateur attribue à la Synagogue les attributs de la maternité, l'utérus ou le ventre et les mamelles³³). Elle n'a d'ailleurs pas engendré que le Christ, mais aussi Paul, Pierre, les autres apôtres³⁴). Cette maternité devrait faire oublier les œuvres mauvaises de la

²⁶) *In ps.* 49, 2; cf. 81, 1-2; 94, 6 et 14; 134, 9; 135, 2; *Quaest. ad Simplicianum* II, 2, 3; *Sermo* Lambot 16.

²⁷) *Ad donatistas* 27.

²⁸) *De baptismo* 7, 46.

²⁹) *Opus imp. contra Iulianum* III, 7.

³⁰) *Quaestiones in hept.* VII, 49. Nous avons touché cette question dans *Marie, l'Église et la maternité dans un nouveau sermon de saint Augustin*, dans *Ephemerides mariologicae*, 28 (1978), pp. 257-259.

³¹) *In Joh.* 9, 10; *In ps.* 44, 12; *Sermo* 10, 2; *Contra Faustum* XXII, 39; *Quaestiones septemdecim in eu. sec. Matth.* 3. P. BORGOMEIO, *L'Église de ce temps dans la prédication de saint Augustin*, Paris, 1972, pp. 46-47, parle pourtant de la Synagogue comme d'une «mère spirituelle», sans doute pour distinguer sa maternité d'une maternité physique proprement dite.

³²) *Sermo* 91, 7.

³³) *In ps.* 21, 1, 10: «Quoniam tu es qui extraxisti me, non solum de illo uentre uirginali ... sed etiam de uentre iudaicae gentis ... Spes mea Deus, non ex quo uberibus uirginis lactari coepi ... sed ab uberibus synagogae ... Ipse est uterus synagogae, qui me non pertulit, sed iactauit me...».

³⁴) *In ps.* 138, 18: «Quae enim erat mater eius? Synagoga», à propos de Ga 1, 15-16; 72, 4: «Sed memento de synagoga fuisse arietes, quorum filii sumus ... ergo et Paulus nobis de synagoga; et Petrus et alii apostoli de synagoga»; 8, 2.

Synagogue vue comme *interfectorix domini*³⁵). A ses auditeurs qui risquent de s'irriter en entendant parler de la Synagogue, il recommande: *cum audieris uocem synagogae, noli adtendere meritum, sed intende partum*³⁶).

2. La Synagogue délaissée pour l'Église

Le Christ avait déjà, en un sens, quitté son Père, s'anéantissant en forme d'esclave, selon Ph 2, 7³⁷). Il abandonne aussi sa mère, la Synagogue, pour adhérer à l'Église, selon Ep 5, 31, en écho à la Genèse. L'un des textes les plus nets est sans doute celui du sermon 91: *Reliquit enim ille [Christus] patrem et matrem, et adhaesit uxori suae, ut essent duo in carne una. Reliquit patrem, quia non hic se ostendit aequalem Patri: sed semetipsum exinaniuit, formam serui accipiens. Reliquit et matrem synagogam, de qua carnaliter natus est. Adhaesit uxori suae, id est ecclesiae suae*³⁸).

Le Christ ne fait pas que quitter la Synagogue comme le jeune homme qui laisse ses parents pour prendre épouse. Il était déjà comme un étranger parmi les siens: *Filius synagogae hospes factus est*³⁹). Il rejette la Synagogue: *synagogam respuit unde generatus est*⁴⁰). Il abandonne avec elle les observances de l'Ancien Testament: *reliquit et matrem, id est synagogae ueterem atque carnalem obseruationem, quae illi mater erat ex semine Dauid secundum carnem...*⁴¹). Il évite de sucer, avec son lait, les habitudes charnelles⁴²).

Dans son utilisation de l'imagerie nuptiale, Augustin n'évite pas toujours l'incohérence, comme dans ce passage du *Contra Faustum*: *anima humana inhaeret uerbo dei, ut sint duo in carne una*⁴³). Il est vrai qu'il n'aura pas été le premier à enlever de Gn 2, 24 toute connotation

³⁵) In ps. 72, 4; cf. 10, 12; 85, 19; Sermo 10, 2-3; Epist. 40, 60.

³⁶) In ps. 72, 4.

³⁷) *Contra Faustum* XII, 8; In Joh. 9, 10; Sermo 91, 7. Cf. A. VERWILGHEN, *Christologie et spiritualité selon saint Augustin: L'hymne aux Philippiens*, Paris, 1985, p. 381.

³⁸) Sermo 91, 7; cf. *Contra Faustum*, XII, 8; *De genesi contra Man.* II, 37; In Joh. 9, 10.

³⁹) In ps. 68, 1, 13.

⁴⁰) Sermo Étaix, dans *Revue Bénédictine*, 86 (1976), p. 44.

⁴¹) *De Genesi contra Man.* II, 37; cf. *Contra Faustum* XII, 8: «Quis enim non agnoscat Christum ... reliquisset etiam matrem, synagogam Iudaeorum ueteri testamento carnaliter inhaerentem...».

⁴²) In ps. 21, 10: «sed ab uberibus synagogae, sicut de uentre dixi, extraxisti me, ne carnalem consuetudinem sugerem».

⁴³) *Contra Faustum* XXII, 38.

charnelle⁴⁴). De toutes façons, l'Église supplante la Synagogue et se réjouit de posséder un plus grand nombre d'enfants qu'elle⁴⁵).

3. Les rapports entre la Synagogue et l'Église

Puisque la Synagogue est mère du Christ et que celui-ci la laisse pour son épouse qui est l'Église, les deux institutions se trouvent dans la relation de belle-mère à bru. Dès lors s'appliquent à elles les mots de Jésus: «Je suis venu séparer ... la bru de sa belle-mère» (Mt 11, 35) ou «On sera divisé ... belle-mère contre bru et bru contre belle-mère» (Lc 12, 53). La portion du peuple juif qui a cru en Jésus est désormais séparée de la Synagogue: *plebs illa quae de Iudaeis credidit, diuisa est aduersus synagoga*. Le peuple des Gentils est aussi, de son côté, opposé à la Synagogue: *Diuisa est et nurus aduersus socrum suam: plebs de gentibus ueniens nurus dicitur, quia sponsus Christus filius synagoga*⁴⁶).

D'autre part, l'Église, qui est l'épouse du Christ, est en même temps sa soeur, non point par génération terrestre, mais par la grâce qui fait enfant de Dieu. Augustin qui dispute contre Faustus croit nécessaire d'expliquer comment cette grâce ne provient pas de la Synagogue, mais de Dieu le Père, et il conclut: *de Deo patre hanc cognationem appello, non de synagoga matre*⁴⁷).

Si les Juifs avaient reconnu le Christ, ils seraient demeurés comme des rameaux naturels dans l'olivier (cf. Rm 11, 17). La dualité de la Synagogue et de l'Église n'aurait pas alors existé: *nec aliae fierent ecclesiae Christi, aliae synagoga Iudaeorum*⁴⁸).

Augustin esquisse occasionnellement des comparaisons entre la

⁴⁴) Voir H. CROUZEL, «Pour former une seule chair». *L'interprétation patristique de Gn 2, 24, la «loi du mariage»*, dans *Mélanges offerts à Jean Dauvillier*, Toulouse, 1979, pp. 225-226.

⁴⁵) *In ps.* 40, 12: «plantata est ibi ecclesia Christi, unde eradicatae sunt spinae synagoga»; *De consensu euangelistarum* I, 49.

⁴⁶) *In ps.* 44, 12; le texte poursuit: «Socrus ergo quid est? Mater sponsi. Mater sponsi Domini nostri Iesu Christi synagoga est. Proinde nurus eius ecclesia, quae ueniens de gentibus non consensit in circumcisionem carnalem, diuisa est aduersus socrum suam».

⁴⁷) *Contra Faustum* XXII, 39; *De sancta uirginitate* 5: «Mater eius est tota Ecclesia ... Item mater eius est omnis anima pia...».

⁴⁸) *In Joh.* 93, 2; cf. *Sermo Denis* 19, 9: «Fracti enim erant Iudaei, tanquam rami naturales, et insertae erant gentes, tanquam oleaster in oliuam. Ex his insertis ramis, et ex hoc inserto oleastro omnes sumus participes oliuae»; *Tract. adu. Iudaeos* 15: «Nec superbe gloriemur aduersus ramos fractos. Sed potius cogitemus cuius gratia et quanta misericordia et in quae radice inserti sumus». On pourrait multiplier les références.

Synagogue et l'Église, lesquelles s'effectuent infailliblement au bénéfice de celle-ci. Il oppose l'Ancien Testament et le Nouveau⁴⁹⁾, la *uetustas* de la Synagogue à la *dignitas* de l'Église⁵⁰⁾, les murmures et les provocations au mal de la Synagogue à la foi et à l'espérance de l'Église⁵¹⁾.

4. Figures de la Synagogue et de l'Église

La même constatation s'impose au niveau des images ou des figures de la Synagogue et de l'Église. La plus développée se rattache à l'épisode du jugement de Salomon (R 3, 16-27). Les deux prostituées qui se disputent l'enfant survivant représentent l'une la Synagogue, l'autre l'Église: *Et duae quidem feminae Synagoga et Ecclesia in prima facie considerationis occurrunt*. La première est évidemment la mère de l'enfant mort, disposée à voir découper l'autre enfant plutôt que de le voir rendu à sa mère. Pour Augustin, la Synagogue, en effet, a tué son fils durant son sommeil, c'est-à-dire pendant qu'elle se contentait de la lumière de cette vie, au lieu d'accepter la vérité du Seigneur.

Que les deux femmes aient habité la même maison signifie qu'il n'y avait alors que deux catégories de personnes, du point de vue religieux, les Juifs et les Gentils. Lorsqu'il parle de la situation après la venue du Christ, Augustin distingue d'ordinaire, en effet, les chrétiens, les juifs et les païens. Que l'une et l'autre femmes aient été des prostituées veut dire que les deux catégories — les Juifs et les Gentils — ont également été placés sous le signe du péché⁵²⁾.

La Synagogue et l'Église sont aussi personnifiées par Ésaü et Jacob: *Iacob quippe figuram gestavit Ecclesiae, sicut Esau ueteris Synagogae*. Augustin songe au fait qu'Ésaü a vendu à son frère son droit d'aînesse, de sorte que les rôles sont désormais renversés: *Et maior seruiet minori*⁵³⁾ (Gn 25, 23). On reconnaît là un autre des thèmes de la polémique anti-juive, depuis Tertullien⁵⁴⁾. La mère et les frères de Jésus

⁴⁹⁾ *Adnotationes in Job* 29.

⁵⁰⁾ *Ad romanos inchoata expos.* 2.

⁵¹⁾ *In ps.* 77, 17.

⁵²⁾ *Sermo* 10, 2-3. Dans le *De baptismo* VI, 48, Augustin identifie plutôt la fausse mère au schisme et à l'hérésie. Voir la note de G. BAVAUD, «Le jugement de Salomon», dans *BA* 29, pp. 623-624.

⁵³⁾ *In ps.* 78, 10.

⁵⁴⁾ Cf. M. SIMON, *Verus Israel. Étude sur les relations entre chrétiens et juifs dans l'Empire romain (135-425)*, Paris, 1948, pp. 179, 224. Voir *Sermones* 4-5; *In ps.* 136, 18; *De ciuitate dei* XVI, 35, etc.

qui, se tenant dehors, cherchent à lui parler (Mt 12, 46-47) représentent la Synagogue et les Juifs⁵⁵). La femme qui, selon Isaïe 54, 1, avait un mari signifie la Synagogue des Juifs qui avait reçu un époux, soit la Loi soit un roi⁵⁶).

Les deux barques qui participent à la première pêche miraculeuse (Lc 5, 1-11) renvoient à la Synagogue et à l'Église⁵⁷). L'arbre stérile de Mt 21, 19-21 qui porte des feuilles sans produire de fruits représente encore la Synagogue: *ea est synagoga, non uocata, sed reprobata*⁵⁸). Il semblerait qu'il faille séparer plutôt qu'unir les deux qualificatifs. La Synagogue, en tant qu'appelée est bénie en ceux qui attendent le salut en Jésus-Christ; mais en ceux qui le rejettent, elle est réprouvée.

La pierre qui, dans la vision de Daniel 2, 35, vient frapper la statue aux pieds d'argile et qui devient une montagne qui remplit la terre est, bien sûr, l'Église. La montagne dont la pierre s'est détachée d'elle-même correspond à la Synagogue dont s'est séparée la pierre qu'est le Christ, conçu sans l'oeuvre de l'homme⁵⁹).

La comparaison de la lune, qu'Augustin utilise à propos de l'Église, intervient également à propos de la Synagogue. A un endroit, l'ardeur du soleil signifie la splendeur du règne de David alors que l'éclat de la lune désigne le peuple obéissant, comme la Synagogue elle-même, et les étoiles ses chefs⁶⁰). Au psaume 10, 3, Augustin lit: *Quoniam ecce peccatores intenderunt arcum, paruerunt sagittas suas in pharetra, ut sagittent in obscura luna rectos corde*. Ici, la lune peut évoquer l'Église, selon une double théorie astronomique⁶¹). Elle peut également représenter la Synagogue: ceux qui ont cru au Christ sont visés au moment où la lune est obscurcie, c'est-à-dire quand la Synagogue est remplie de pécheurs⁶²).

⁵⁵) In ps. 127, 12: «Quia foris stabant, typum gerebant. Quis typus matris? Synagoga. Quis typus fratrum carnalium? Iudaei foris stantes. Et foris stat synagoga».

⁵⁶) Epist. ad cath. 7, 18; De consensu euangelistarum I, 49.

⁵⁷) Sermo 248, 2.

⁵⁸) Sermo 89, 1.

⁵⁹) Sermo 45, 6.

⁶⁰) De Genesi contra man. I, 38: «Et plebem obtemperantem regio splendor lunae ostendit, tanquam synagogam ipsam, et stellae principes eius...».

⁶¹) In ps. 10, 3-4. Cf. H. RAHNER, *Symbole der Kirche. Die Ekklesiologie der Väter*, Salzburg, 1964, chap. II, *Mysterium lunae*, p. 100.

⁶²) In ps. 10, 12.

CONCLUSION

Les multiples rencontres qu'Augustin a faites du terme *synagoga* lui ont permis de préciser divers aspects de sa doctrine, tout à fait dans la ligne de ses positions d'ensemble à l'égard des Juifs. On y voit effleurer des thèmes comme celui de la Synagogue meurtrière du Christ, du peuple charnel, du peuple aîné dont les prérogatives sont passées au cadet, mais aussi celui de la Synagogue mère du Christ et des apôtres et, finalement, l'inéluctable opposition entre la Synagogue et l'Église.

On ne trouve rien qui accorderait à la Synagogue comme telle une fonction sotériologique. S'il y a en elle des individus qui la transcendent, elle n'est pas elle-même une anticipation de l'Église. Si cette dernière existe avant l'avènement du Christ, il n'y a pas d'Église autre que l'Église chrétienne⁶³). Cependant, sous l'Ancien Testament, l'Église ne s'oppose pas à la Synagogue, mais elle ne s'y identifie pas non plus. Les membres prédestinés de la Synagogue constituent alors l'Église. La séparation ne s'effectue qu'au moment où une partie de la Synagogue, la plus nombreuse, refuse de reconnaître le Christ et continue son existence propre, au lieu de s'intégrer comme un des deux murs dans la construction qu'est l'Église.

Les remarques que nous venons de faire dépassent, pour quelques-unes au moins, la portée immédiate des sources que nous avons examinées. Celles-ci, d'autre part, viennent confirmer des conclusions qui découlent de l'ensemble de l'ecclésiologie augustinienne. Le problème n'est pas de juger ici de l'attitude d'Augustin à l'égard des Juifs, encore moins de la comparer à celle d'autres écrivains chrétiens. Pour B. Blumenkranz, indépendamment du combat qu'il eut à livrer sur deux fronts, celui du judaïsme et celui du manichéisme, «Augustin n'aurait pu échapper à la confrontation avec le Judaïsme, confrontation qui est inscrite dans l'héritage de l'Église, avec tous les déchirements que souvent elle implique»⁶⁴). Le combat d'Augustin est resté au niveau des croyances et d'un système théologique dont plusieurs orientations font problème aujourd'hui. Il pouvait apparaître, de son

⁶³) Cf. J. BEUMER, *Die Idee einer vorchristlichen Kirche bei Augustinus*, dans *Münchener theologische Zeitschrift*, 3 (1952), pp. 161-175.

⁶⁴) B. BLUMENKRANZ, *Augustin et les juifs. Augustin et le judaïsme*, dans *Recherches augustinienes*, t. I, Paris, 1958, p. 228.

temps, relativement modéré. Surtout, il ne dépendait pas de lui que d'autres traduisent au niveau des relations concrètes et de la raison d'État, les données qu'il avait laissées en héritage.

Ottawa

Émilien LAMIRANDE